

UNE NOUVELLE MÉDAILLE POUR LE CONCOURS DE LA FOIRE DE BRIGNOLES

Le concours agricole méditerranéen

L'avancement de la date du Concours des Vins en mars par rapport à la Foire en avril a permis une augmentation de **+20% des ventes de macarons entre 2015 et 2016**. Cette disposition avait été prise en 2016 afin de permettre aux gagnants d'afficher les médailles lors de la mise en bouteilles des nouveaux millésimes.



Afin que le Concours de la Foire devienne **LE garant de la qualité des produits de la Méditerranée et du Var**, un travail a été réalisé sur la médaille : elle a été redessinée pour attirer les nouvelles générations de producteurs. Le rameau d'olivier a été retenu pour être le symbole de la production méditerranéenne car en Provence, on ne produit pas uniquement du vin.

Elle devient unique pour les vins, les huiles, les miels et les fromages de chèvres. Par ailleurs, un achat d'espace publicitaire a été réalisé pour mettre en avant cette nouvelle médaille auprès des producteurs de toute la région méditerranéenne.

Créé en 1921 en même temps que la Foire de Brignoles, le Concours des Vins de la Foire de Brignoles est devenu en 1986 le concours inter régional des produits agricoles de la Méditerranée, reconnu par l'Etat en 1988, la DGCCRF* et qui respecte les nouvelles dispositions réglementaires de l'arrêté du 13 février 2013.



**Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes*

Contact Presse

Servane Grisot : 06 23 40 41 15 - servanegrison@gmail.com

Contact Concours

Sandrine Dupont : 04 94 69 10 88 - contact@foiredebrignoles.fr

Un concours des vins inter régional

Avec ce concours inter régional qui confronte les trois régions du Sud Est de la France, c'est tout le pourtour méditerranéen qui sera jugé et noté le 7 mars 2017 par les 200 membres des jurys.

La Provence Alpes Côte d'Azur, le Languedoc Roussillon et la Corse, c'est-à-dire treize départements*, 20 appellations et leurs cuvées déclinées en 3 couleurs se soumettront à la critique des jurys qui établiront le palmarès des meilleures productions.

**Les Alpes –Maritimes, Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes, Aude, Bouches du Rhône, Drome, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse, Haute Corse, et Corse du Sud.*



Le 55ème Concours de la Foire de Brignoles

Depuis plus de 50 ans et chaque année, plus d'un millier d'échantillons provenant de Provence Alpes Côte d'Azur, du Languedoc Roussillon et de Corse sont primés par le Concours des Vins de la Foire de Brignoles. La qualité de ce concours réside dans la dégustation des vins par des professionnels de la région **qui connaissent l'appellation Côtes de Provence et la typicité des vins rosés.** Le 55ème Concours de la Foire de Brignoles se tiendra **le 7 mars 2017 au Hall des Expositions à Brignoles.** Les inscriptions au Concours des Vins de la Foire de Brignoles s'effectueront du **5 décembre 2016 au 7 janvier 2017.** Pour participer, il suffit d'envoyer un mail à contact@foiredebrignoles.fr ou de téléphoner au 04 94 69 10 88. Les participants recevront alors un dossier d'inscription par courrier. Sont autorisés à candidater au concours : les producteurs en caves particulières, les coopératives vinicoles, les unions de coopératives vinicoles, les négociants, les producteurs-négociants et les négociants-éleveurs. Prix : 20 euros par échantillon présenté.

8 Place Gross Gerau - CS 50035 - 83175 Brignoles Cedex - Tél : 04 94 69 10 88 - Fax : 04 94 59 26 57
contact@foiredebrignoles.fr - www.foiredebrignoles.fr



suivez toute l'actualité de la Foire sur les réseaux sociaux

Contact Presse

Servane Grisot : 06 23 40 41 15 - servanegrivot@gmail.com

Contact Concours

Sandrine Dupont : 04 94 69 10 88 - contact@foiredebrignoles.fr